

**OBJET BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SARL ARIANE FORMATION
SUR TERRAIN AGRICOLE EX-COUILLOUX A LA MONTAGNE**

Par Délibération n° 09/6-49 du 14 novembre 2009, vous avez validé la résiliation du bail à ferme conclu avec Monsieur GRONDIN Claude sur les parcelles CE 398 et 399 situées sur le terrain ex-COUILLOUX à la Montagne.


La résiliation a été effectuée à la demande de l'intéressé qui, pour des raisons de santé, n'est plus en mesure de poursuivre son activité. Son fils ne souhaitant pas reprendre l'activité, Monsieur a mis en vente son exploitation puisque tous les bâtiments d'élevage ainsi que la maison d'habitation présents sur l'exploitation ont été construits par lui.

Après examen de plusieurs candidatures, l'acquéreur retenu par Monsieur GRONDIN et accepté par la Ville, est la SARL ARIANE FORMATION, qui dans le cadre de la diversification de ses actions de formation souhaite développer ses activités en faveur des jeunes dans ce domaine.

Pour pouvoir permettre la cession de l'exploitation, la Ville doit procéder au transfert du droit d'occupation. Les statuts de SARL ne permettant pas la conclusion d'un bail à ferme, c'est l'option d'un bail emphytéotique de 18 ans qui est proposée.

Je vous demande donc de vous prononcer sur la passation d'un bail emphytéotique de 18 ans avec la SARL ARIANE FORMATION .

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

 LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

**OBJET BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SARL ARIANE FORMATION
SUR TERRAIN AGRICOLE EX-COUILLOUX A LA MONTAGNE**

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 09/7-38 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Pierre ESPERET, 13ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**


ARTICLE 1

Approuve la passation d'un bail emphytéotique d'une durée de 18 ans avec la SARL ARIANE FORMATION, sur le terrain ex-COUILLOUX -parcelles CE 398 et 399-, à compter de la date de signature de l'acte.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à intervenir dans les actes correspondants.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 28 DEC. 2009

 LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

Extrait Kbis

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait du 08 Juillet 2009



IDENTIFICATION

Dénomination sociale : CAPRICORNE STRATEGIES
Numéro d'identification : R.C.S. SAINT DENIS 390 148 427 - N° de Gestion 93 B 76
Date d'immatriculation : 19 Février 1993

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Capital : 7 622.45 EUR (fixe)
Adresse du siège : 8, RUE DES MOULINS - APPT N° 7 - 97400 SAINT-DENIS
Objet social : VOIR STATUTS
Durée de la société : 99 ans du 01 Janvier 1993 au 31 Décembre 2991
Date de clôture de l'exercice : 31 Décembre

ADMINISTRATION

Gérant(e) : Monsieur MACARTY Jose
né(e) le 09 Novembre 1952 à SAINT DENIS REUNION, de nationalité FRANCAISE
demeurant BAT K - APPT.5 - RESIDENCE LA PREQU'ILE - RUE R.VERGES - LE PORT (LA REUNION) - 97420 PORT

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Observations :
Origine de l'activité ou de l'établissement : CREATION
Activité : TOUS TRAVAUX D'ETUDES ET NOTAMMENT DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL - LE CONSEIL ET LE DEMARCHAGE EN PUBLICITE - CONCEPTION ET CREATION DE TOUS TYPES DE SUPPORTS ECRITS ET AUDIOVISUELS - LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET D'ANIMATION - FORMATION EN COMMUNICATION ET DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL.
Adresse : 8, RUE DES MOULINS - APPT N° 7 - 97400 SAINT-DENIS
Nom commercial : ARIANE FORMATION
Enseigne(s) : ARIANE FORMATION
Date de début d'exploitation : 01 Janvier 1993
Mode d'exploitation : EXPLOITATION DIRECTE

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 1 PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE

08/07/2009

LE GREFFIER :

